



Objet : Programme de santé publique MobiQual – Amélioration de la prise en charge de la douleur, de la dépression, des soins palliatifs et de la fin de vie des Personnes âgées.

Véritable enjeu de santé publique et critère de qualité et d'évolution d'un système de santé, la lutte contre la douleur ainsi que l'amélioration de la prise en charge des soins palliatifs constituent un objectif essentiel dans la prise en charge des personnes âgées et handicapées.

La lutte contre la douleur satisfait à une attente légitime de toute personne. Elle est reconnue comme un droit fondamental par la loi relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé du 4 mars 2002. Le plan de lutte contre la douleur 2006-2010 place également en priorité la prise en charge de la souffrance morale et psychique chez les personnes vulnérables et notamment les personnes âgées, handicapées et les situations de fin de vie à domicile ou en établissements.

La loi relative aux droits des malades et à la fin de vie du 22 avril 2005 donne quant à elle un cadre légal à la mise en œuvre des soins palliatifs en établissements médico-sociaux. Pour développer la connaissance de ce cadre, le programme de développement des soins palliatifs 2008-2012 déploie des mesures coordonnées visant notamment le développement de la formation à la démarche et la diffusion de la culture palliatives.

Afin d'améliorer les pratiques professionnelles en matière de lutte contre la douleur et de soins palliatifs, la Direction générale de la Santé (DGS) a confié aux sociétés savantes, coordonnées par la Société Française de Gériatrie et GÉrontologie (SFGG), la création d'outils de formation spécifiquement adaptés. Quatre thèmes ont donné lieu à la création d'outils :

- la douleur ;
- les soins palliatifs ;
- la « bienveillance » ;
- la dépression.

Afin de tester ces outils de formation et dans la perspective de les diffuser au plan national, plusieurs expérimentations ont eu lieu en 2006 et 2007 : deux expérimentations régionales, en Picardie pour les soins palliatifs et en Auvergne pour la douleur, une expérimentation dans deux départements pour la dépression. Le bilan des deux premières expérimentations présenté en novembre 2006 au ministère de la Santé a montré l'importance des attentes des professionnels, des personnes malades et des familles. A cette occasion, il a été décidé d'étendre cette action à l'ensemble du territoire français.

Dans cette perspective, les services déconcentrés sont sollicités pour la mise en œuvre de cette politique de diffusion nationale avec le soutien des sociétés régionales de gériatrie et gérontologie, des fédérations des établissements médico-sociaux et gestionnaires d'associations, d'établissements et de services, les Unions Régionales des Médecins Libéraux et des Collèges Professionnels des Gériatres Régionaux.

La prise en charge de la douleur, des soins palliatifs, de la dépression et plus généralement la « bienveillance » s'inscrivent dans une démarche d'amélioration de la qualité et de l'évaluation de pratiques professionnelles dans les établissements médico-sociaux d'accueil et d'hébergement pour les personnes âgées ou handicapées. Cette politique concerne les directeurs de ces établissements, les professionnels de santé, les personnels soignants et encadrants, qui interviennent auprès des personnes âgées ou handicapées en structures de soins ou à domicile, mais aussi les acteurs, structures et ressources disponibles dans le domaine des soins palliatifs, de la douleur et de la dépression dans votre région.

Afin de lancer officiellement cette action en région Ile-de-France, la Direction générale de la Santé, en lien avec la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales et la Société Française de Gériatrie et Gérontologie, organise une réunion des acteurs institutionnels impliqués qui permettra de présenter :

- la démarche et les outils du programme ;
- les modalités de diffusion en région Ile-de-France ;
- des exemples concrets d'utilisation des outils.

Cette réunion aura lieu le :

Mardi 30 Octobre 2008, de 14h30 à 18h
Salle du Conseil de la CRAMIF
27 rue du Faubourg Saint Jacques
75679 PARIS Cedex 14

Nous vous remercions de bien vouloir nous indiquer, par mail (guilhaine.leopold@sante.gouv.fr) ou sinon par courrier postal, avant le 17 octobre 2008, si vous souhaitez participer à cette réunion.

Comptant sur votre présence ce jour, nous vous prions d'agréer l'expression de notre salutation distinguée.

Les signatures seront apposées sur les courriers à envoyer

P/o la Présidente de la Société Française
de Gériatrie et Gérontologie
Geneviève RUAULT
Déléguée générale

Anne DESOUCHES
Médecin Inspecteur Régional
DRASS de la région Ile-de-France

P.j. : Programme de la réunion
Fiche de présentation du programme MobiQual